



Le Salaire minimum interprofessionnel garanti (SMIG) au Cameroun pourrait être revalorisé.

Face à la presse le 1^{er} mai, le ministre du Travail et de la Sécurité sociale, Grégoire Owona, a indiqué que des discussions sont en cours pour augmenter le Smig actuellement fixé à 36 270 FCFA.

« On est en négociation à l'heure où je vous parle pour qu'on augmente le Smig. Mais il faut que les entreprises puissent payer. Quand une entreprise vous présente ses bilans, tous les documents qu'elle peut vous faire juger et vous dit moi je ne peux pas payer plus que ça. Qu'est-ce que vous faites ? Maintenant que nous avons fait nos enquêtes et qu'on voit que les entreprises paient un peu plus, nous sommes en négociation pour relever le Smig », a déclaré Grégoire Owona.

Cette augmentation du Smig dans le futur est annoncée dans un contexte caractérisé par l'inflation des produits et services au Cameroun, selon l'Institut national de la statistique. À l'inverse, le revenu des travailleurs, lui, demeure statique. Actuellement, les syndicats de différents corps sociaux (transporteurs, fonctionnaires, secteur du formel et de l'informel) souhaitent une hausse de salaire afin de préserver leur pouvoir d'achat, rapporte Investir au Cameroun.

Le 17 juillet 2014, les représentants des employeurs et les syndicats des travailleurs étaient tombés d'accord pour faire passer le Smig de 28 000 à 36 270 FCFA, soit une augmentation de 8 000 FCFA. Cette hausse était largement en dessous des 150 000 FCFA proposés par une coalition de 12 centrales syndicales, ou encore des 62 000 FCFA finalement proposés par les représentants des travailleurs aux négociations. Huit ans plus loin, la question du relèvement du Smig se pose à nouveau, lit-on sur le site Investir Cameroun.